



# CONNAÎTRE LES FONDAMENTAUX DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) – INCO1

(Type de bâtiments concernés : ERP)

Les établissements recevant du public font l'objet de dispositions spécifiques à respecter vis-à-vis de la sécurité incendie, définies dans le Règlement de sécurité.



## PROGRAMME

### Le feu et ses conséquences

- Théorie du feu (triangle, classes de feu, les causes)
- Définition du pouvoir, potentiel et charges calorifiques
- Propagation du feu (conduction, convection, rayonnement, projection)
- La résistance et la réaction au feu des éléments et matériaux de construction

### Le rôle et les responsabilités des acteurs de la prévention

- Obligations des propriétaires et des chefs d'établissement
- Rôle et mission du service de sécurité
- Les autres acteurs : rôles et missions

### La réglementation incendie des ERP

- Organisation générale de la réglementation
- Classement des ERP
- Dispositions constructives et techniques
- Évacuation des personnes en situation de handicap



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les mécanismes du feu et les grands principes de la prévention incendie
- Connaître le rôle et les responsabilités des différents acteurs de la prévention
- Connaître la classification des bâtiments
- Appréhender les dispositions générales du Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP)
- Appréhender les liens entre accessibilité PSH et sécurité incendie



## PUBLIC CONCERNÉ

Les maîtres d'ouvrage publics et privés

Les architectes

Les bureaux d'études

Les services techniques

Les élus



## DURÉE

7 heures de formation

## Étude de cas

- Étude de cas concret portant sur la mise en sécurité incendie d'un établissement recevant du public (ERP)

Pour tout renseignements contactez le **04 86 80 19 60** ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

**Votre interlocutrice formations dédiée**  
**Clémence CARRAZ**

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

## Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

**Prérequis** : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



## Nos tarifs

### À distance

Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter (par participant)	1 jour	600 € HT
Inter (par participant)	2 jours	1 000 € HT
Intra	sur demande	

### Présentiel

Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter (par participant)	1 jour	850 € HT
Inter (par participant)	2 jours	1 300 € HT
Intra	sur demande	

**37**  
formations

**569**  
personnes formées  
en 2024

**8,7/10**  
de satisfaction  
en 2024